

Rapport de notification immédiate

Référence du rapport : 14-015-00003 REF OIE 16474, Date du rapport: 06/11/2014, Pays : Allemagne

Résumé du rapport

Nom de l'expéditeur du rapport	Dr. Karin Schwabenbauer	Téléphone	+49-(0)228 - 99 529 - 4176
Titre	Ministerial Dirigentin and Chief Veterinary Officer	Fax	+49-(0)228 - 99 529 - 3867
Adresse	Rochusstr. 1	Courrier électronique	ual33@bmelv.bund.de
	Bonn D-53123	Date d'envoi à l'OIE	06/11/2014

Type d'animaux	Terrestres	Date du rapport	06/11/2014
Maladie	Influenza aviaire hautement pathogène	Date de début de l'événement	04/11/2014
Agent causal	Virus de l'influenza aviaire hautement pathogène	Date de pré-confirmation de l'événement	05/11/2014
Sérotype(s)	H5N8	Date de dernière apparition	03/2009
Motif	Réapparition d'une maladie appartenant à la liste de l'OIE	Diagnostic	Clinique, Tests élémentaires en laboratoire (i.e. parasitologie, bactériologie, mycologie, histopathologie), Tests approfondis en laboratoire (i.e. virologie, microscopie électronique, biologie moléculaire, immunologie)
Pays ou Zone	tout le pays	Signes cliniques	Oui
Nombre de foyers notifiés	soumis= 1, Brouillons de rapport= 0		

Détails des foyers

Province	Nombre de foyers	District	Sub-district	Type d'unité épidémiologique	Localisation	Latitude	Longitude	Date de début	Date de clôture
MECKLENBURG-VORPOMMERN-(ce rapport - envoyé)	-	Vorpommern-Greifswald		Exploitation	Heinrichswalde	53.6163	13.784	04/11/2014	
Espèce(s)	Unités de mesure	Sensibles	Cas	Morts	Détruits	Abattus			
Oiseaux	animaux	30939	5000	1880			
Population atteinte	Élevage de dindes à l'engrais								

Résumé du foyer : nombre total de foyers = 1 (Soumis)

Espèce(s)	Sensibles	Cas	Morts	Détruits	Abattus
Oiseaux	30939	5000	1880		

Epidémiologie

Autres renseignements épidémiologiques / Commentaires

L'abattage a commencé, les animaux morts ont été éliminés en toute sécurité.

Source du/des foyer(s) ou origine de l'infection

- Inconnue ou incertaine

Mesure de lutte appliquées

Appliquées	A appliquer
<ul style="list-style-type: none"> • contrôle des animaux sauvages réservoirs de l'agent pathogène • abattage sanitaire • restriction des déplacements à l'intérieur du pays • dépistage • zonage • désinfection des établissements infectés 	<ul style="list-style-type: none"> • aucune mesure de lutte prévue
Animaux traités	Vaccination interdite
Non	Oui

Rapports futurs

Cet événement se poursuit. Des rapports de suivi hebdomadaires devront être envoyés.

Carte des foyers

